



PEREN

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ
JEUNESSE

30, rue Edmond Bonté
91 130 RIS-ORANGIS
01 69 57 07 01

40, rue Geneviève
Anthonioz de Gaulle
06 88 64 80 43

peren@comjeun.fr

2023



SOMMAIRE

Préambule	1
LE PEREN en 2023.....	3
1 L'ACTIVITÉ	5
1.1 La file active	5
1.2 L'accueil du public.....	5
1.3 L'orientation vers le soin	6
2 LE TRAVAIL EN RESEAU	6
2.1 L'activité avec les partenaires.....	6
2.2 L'origine de la demande.....	7
3 TYPOLOGIE DU PUBLIC.....	8
3.1 Par sexe et par âge	8
3.2 Par ville de résidence	9
3.3 Par mode d'hébergement/logement.....	10
3.4 Par structure familiale.....	10
3.5 Au regard de la scolarité	11
3.6 Au regard des ressources et de l'emploi.....	12
4 DIFFICULTÉS PRÉSENTÉES.....	13
4.1 Les évènements de la vie.....	13
4.2 Les antécédents psychiatriques.....	14
4.3 Les problèmes relationnels	15
4.4 Les troubles psychiques / psychiatriques.....	15
5 INTERVENTIONS EXTERIEURES.....	16
5.1 Permanence ATHIS-MONS.....	16
5.2 Société Saint Vincent de Paul 91	18
5.3 Mission Locale Nord Essonne	19
5.4 Interventions en CCAS.....	19
5.5 Centre de Protection Maternelle et Infantile de Juvisy sur Orge.....	19

Préambule

Le PEREN a connu ses hauts et ses bas.

Lorsque je parle de hauts et de bas, ce n'est pas en référence à d'éventuelles difficultés, d'organisation, d'orientation, d'engagement, d'intégration dans le tissu social, de reconnaissance de nos partenaires, de rigueur, d'écoute et de soutien.

Non, lorsque je parle de hauts et de bas, je devrais plutôt parler des engagements et soutiens financiers, sans lesquels le PEREN ne peut maintenir sereinement son activité destinée en premier lieu à ceux qui, sans le PEREN, ne trouveraient que peu d'alternatives en termes de réponses à leur souffrance psychique.

Sans être un poncif, du moins je l'espère, j'énonce toutefois, en introduction de nos rapports d'activité annuels, avec une certaine régularité, nos inquiétudes budgétaires avec lesquelles il nous faut toutefois toujours, aller de l'avant. Lorsque l'ancien directeur de Communauté Jeunesse a créé le PEREN, il l'a appelé ainsi, en clin d'œil à la pérennisation attendue de ce dispositif. Depuis 27 ans maintenant, pour autant, chaque année annonce une nouvelle quête de subventions...

Aussi, allons-nous de l'avant... Le PEREN dispose maintenant de locaux qui lui sont propres, rue Edmond Bonté à Ris Orangis. Ces nouveaux locaux, sont situés à la même adresse que le nouveau pôle administratif de l'association.

Nous avons pu ouvrir, grâce au soutien de la ville d'Athis Mons, une nouvelle permanence à destination des adultes, dans les locaux d'ANTEA, locaux prêtés gracieusement par la ville.

Nous avons multiplié nos offres de supervisions d'équipes auprès des partenaires locaux.

Le PEREN / ANTEA continue d'assurer ses permanences à destination d'un public toujours plus en difficulté, toujours plus en souffrance.

La file active d'ANTEA, elle reste stable avec 279 mineurs reçus dans l'année. 3 398 entretiens ont été menés, dont 1 524 avec des mineurs.

Quant à la file active du PEREN elle a augmenté : 278 personnes ont été reçues cette année (+ 38% par rapport à 2022) avec une augmentation de 67% du nombre des nouvelles demandes. 4 046 entretiens ont été menés,

Je finirai ce préambule de la même façon que l'année dernière : « Nous avons à cœur, de continuer de développer cet accueil, non seulement parce qu'il est nécessaire, mais également, parce qu'il est atypique par sa forme, sa souplesse, sa réactivité, son travail avec les partenaires locaux et la qualité de son écoute ».

Pascale Fourrier
Directrice

LE PEREN en 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements importants au sein du dispositif PEREN. En effet, depuis le printemps une permanence hebdomadaire, assurée par une psychologue de l'équipe, a débuté à Athis-Mons avec le soutien de la mairie de cette ville. Cette nouvelle antenne poursuit la mission du PEREN qui est d'accueillir, écouter et orienter de manière inconditionnelle, gratuite et confidentielle toute personne qui en fait la demande, notamment ceux qui sont en situation de précarité. Il faut souligner que dans le cadre de cette permanence la plupart des sujets reçus ont été adressés par les professionnels du champ social.

En ce qui concerne le siège du PEREN à Ris-Orangis nous notons une augmentation des nouvelles demandes par rapport à 2022. Comme les années précédentes, la majorité des orientations vers notre service provient des institutions sociales hors soins (services sociaux, judiciaires et éducatifs), qui ont recours à notre dispositif pour trouver une réponse à la souffrance subjective des personnes qu'ils rencontrent. Une autre source qui fait accroître notre file active est le secteur des soins psychiatriques qui, depuis longtemps, est saturé et n'a plus la capacité d'accueillir les demandes qu'il reçoit. Cependant, force est de constater qu'une bonne partie de ce public en grande souffrance psychique ne relève pas moins du domaine de la psychiatrie. Par ailleurs, le nombre de villes d'où sont originaires les personnes de notre file active a presque doublé par rapport à l'année dernière, ce qui veut dire que le périmètre de notre offre s'élargi considérablement dans le département.

Un moment remarquable dans l'histoire du service a eu lieu au cours de l'été dernier. Il s'agit du déménagement du PEREN dont le siège se situait depuis cinq ans dans la zone industrielle du quai de la Bordé, au sein d'un immeuble qu'il partageait avec différentes structures d'hébergement de l'association Communauté Jeunesse. Le service s'est installé en plein cœur de la ville, dans les locaux d'un ancien salon de coiffure donnant sur une rue passante. Situé dans un local de plain-pied, indépendant, avec accès direct sur la voie publique et à moins de cinq minutes à pied de la gare de Ris-Orangis, le PEREN fait le pari, en s'établissant à cette nouvelle adresse, de se rendre davantage accessible, c'est-à-dire à la portée de tout un chacun. Néanmoins, si actuellement nous sommes plus facilement repérables, nous tenons à conserver une devanture discrète sous l'apparence d'une enseigne ordinaire afin d'atténuer toute crainte de stigmatisation et faciliter l'accueil du public.

Comme depuis un certain nombre d'années, le champ d'action du PEREN continue à se déployer au-delà de ses bureaux. C'est ainsi que nous avons poursuivi les partenariats avec les structures qui nous ont sollicités par le biais de conventions signées pour assurer des permanences à l'extérieur. Nous avons ainsi pu étendre notre offre vers un public en très grande précarité qui a beaucoup de mal à solliciter et à accéder à un soutien psychologique. Nous avons également poursuivi la mise en place et l'animation de groupes d'analyse de pratique auprès des équipes de professionnels du secteur social qui sont à la recherche d'un éclairage clinique sur les difficultés auxquelles ils se heurtent quotidiennement dans le cadre de leur pratique avec les sujets qu'ils accompagnent.

L'équipe de psychologues

Un dispositif d'accès aux soins psychiatriques pour les plus démunis

Une équipe de psychologues en position d'interface
entre le secteur social et le secteur psychiatrique

Objectifs

- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques des publics exclus ou précaires sur le dispositif de droit commun.
- Faciliter la rencontre avec un psychologue.
- Favoriser l'accueil et la prise en compte de la souffrance psychique des publics précaires.

Moyens

- Accueillir, de façon souple et inconditionnelle.
- Ecouter avec la boussole de la théorie psychanalytique.
- Orienter, au cas par cas, vers les lieux dédiés les publics exclus ou précaires.

Modalités

- Un lieu d'accueil facile d'accès, non stigmatisant.
- Un accueil anonyme et gratuit proposé dans les 8 jours qui suivent la demande.
- De larges plages d'ouverture comprenant 2 soirées.
- Des liens de travail facilités avec les intervenants du champ social

1 L'ACTIVITÉ

1.1 La file active

Le PEREN a reçu **338 nouvelles demandes** au cours de l'année 2023, soit en moyenne **28 nouvelles demandes chaque mois**.

Parmi ces 338 demandes, 61 personnes n'ont pas donné suite au rendez-vous qui leur a été proposé, soit seulement 18% de l'ensemble des demandes.

La file active mesure le nombre de personnes qui ont fréquenté le PEREN au cours de l'année 2023, soit **278 personnes reçues** et 63 poursuites de suivi.

On note une **augmentation de 67% du nombre des nouvelles demandes** (202 en 2022, 338 en 2023) ainsi que du nombre des personnes reçues (250 en 2022, 278 en 2023).

1.2 L'accueil du public

	2021	2022	2023
Contacts avec le public	4000	3701	4046
<i>Dont Hors entretiens</i>	2267	1867	2117
Entretiens	1733	1834	1929

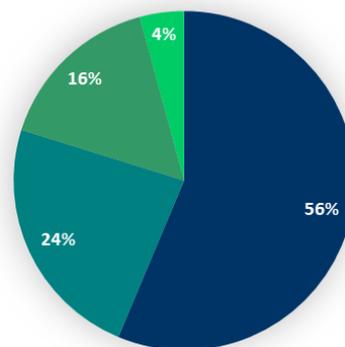
4046 actes cliniques ont été réalisés en direction du public, dont **1929 entretiens**.

Les contacts hors entretiens concernent tout ce qui est en rapport avec l'organisation de ceux-ci.

La **moyenne est de 5 entretiens par personne** reçue, ce qui confirme l'inscription du PEREN dans la Prévention.

Prise de RDV

80% des premiers RDV sont donnés en moins de deux semaines, soit 56% des demandes qui aboutissent à un premier rendez-vous en moins d'une semaine.



■ moins de 7 j. ■ moins de 15 j. ■ moins de 1 mois ■ plus de 1 mois

Le PEREN répond à la demande des essonniens dans un délai très bref et continue à fonctionner sans liste d'attente. Il accueille en horaire continu, sur le temps du déjeuner et trois soirées dans la semaine. De plus, depuis juillet 2021 le PEREN est ouvert un samedi sur deux.

1.3 L'orientation vers le soin

		Orientations		
				Soins adultes gratuits :
Soins	Soins psy.	Secteur public psy (CMP, HP, DIAPSY)	9	
		Structures de soins associatifs	13	
		Secteur libéral psy	19	
		Soins pour mineurs :		
		CMPP	0	
	CMP infanto-juvénile	0		
	Antéa	5		
	Total Orientations psy		42 11%	
	Soins somatiques	Médecins généralistes	15 4%	
		Total soins psy + somatiques	57 15%	
Partenaires locaux		6		
Secteur social et associatif		37		
Total soins + autres		100 27%		

Pour l'année 2023, 27% du public a été orienté (100 orientations pour une file active de 278 personnes). Ce résultat équivaut à 9 orientations par mois en moyenne. 15% de ces orientations se font vers des soins, qu'ils soient psychiques (11% du total des orientations) ou pas (4 % des orientations vers les médecins généralistes). 12% des orientations se font vers le secteur social et les partenaires locaux.

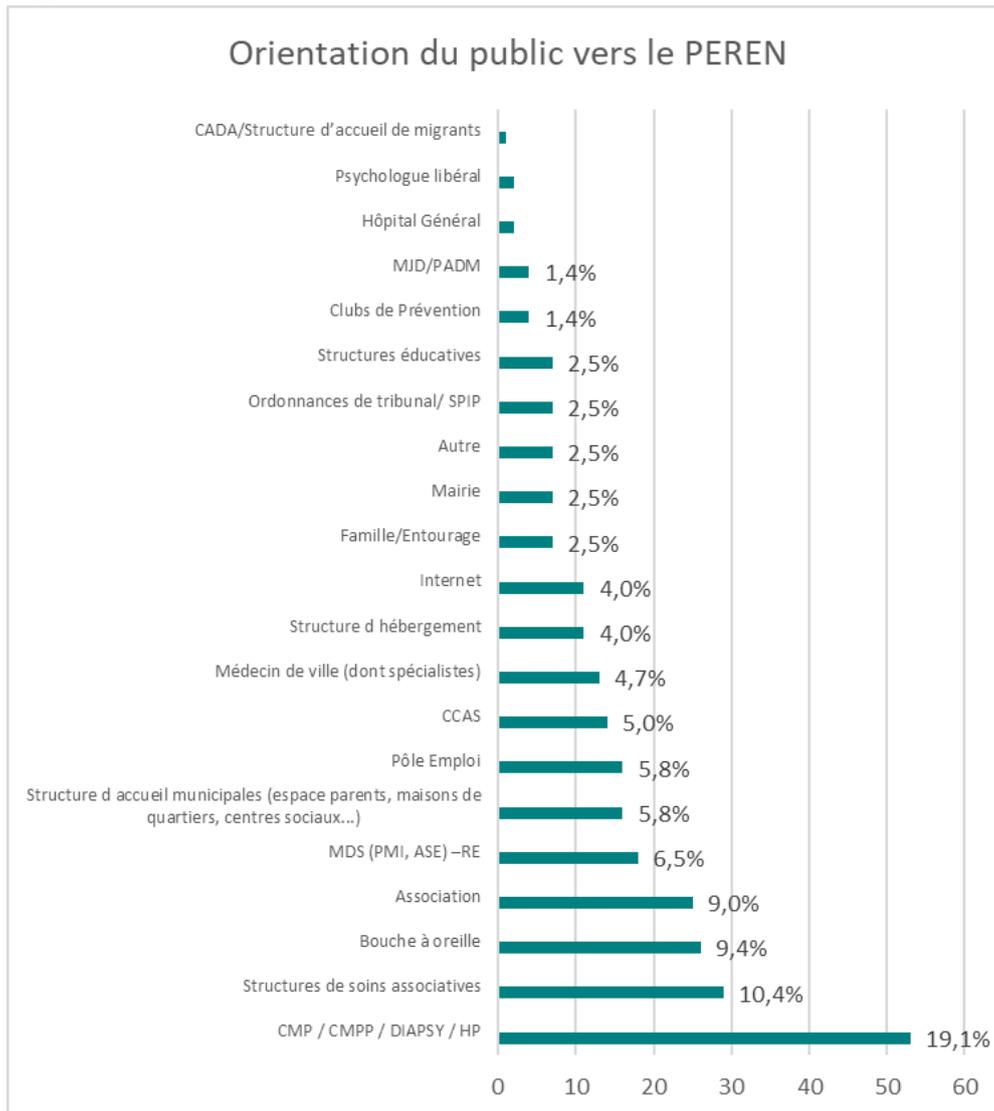
2 LE TRAVAIL EN RESEAU

2.1 L'activité avec les partenaires

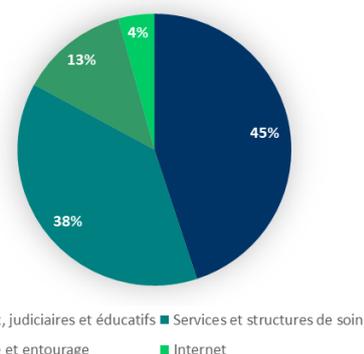
	2021	2022	2023
Contacts avec les partenaires	298	244	238
<i>Dont contacts cliniques</i>	183	97	145
<i>Et autres</i>	115	147	93

Force est de constater que le nombre de contacts cliniques avec les partenaires à propos de notre public est passé de 97 en 2022 à 145 en 2023.

2.2 L'origine de la demande



On constate une augmentation des institutions qui relaient les demandes du public vers le PEREN. De vingt-cinq leur nombre est passé à vingt-sept en 2023, traduisant la variété qualitative et géographique du réseau du dispositif. Les amplitudes horaires et la rapidité d'accès à un psychologue sont des atouts appréciés par le public essonnien et que plusieurs CMP locaux ne proposent plus.



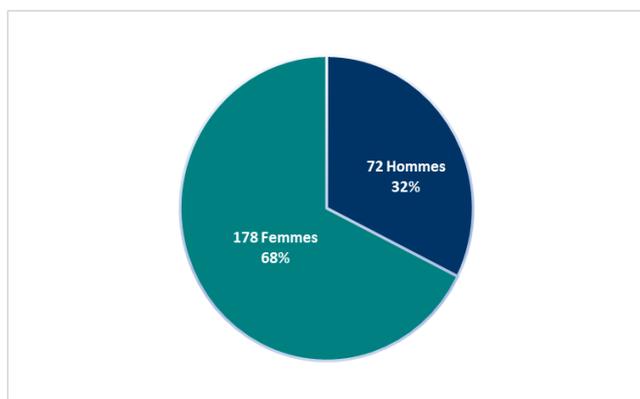
En 2023, la psychiatrie publique compte pour 19% de la file active du PEREN (21% en 2021 et 13% en 2022).

L'origine des demandes s'est diversifiée. Alors qu'en 2020, la psychiatrie publique était à l'origine de 27,5% de la file active du PEREN, en 2021, elle passait à 21%, pour compter 13% des demandes en 2022 et 19% en 2023. Le PEREN subit sans doute les effets d'une politique sanitaire concernant les hôpitaux psychiatriques. La réorganisation de la

psychiatrie publique a un retentissement important qui se traduit non seulement par une réduction du nombre des lits, mais aussi localement par des postes de médecins psychiatres et de psychologues non pourvus. Par ailleurs, la facilité d'accès à un psychologue peut expliquer son ancrage local, modalités que plusieurs CMP du secteur ne proposent plus. Un délai de plusieurs mois pour un premier rendez-vous n'est pas rare chez ces derniers. En conséquence, les CMP peuvent avoir tendance depuis trois ans à adresser au PEREN en première intention. Si ce partenariat renforce les liens de travail avec le secteur sanitaire et les prises en charge conjointes, il mobilise également notre vigilance pour maintenir le sens du parcours de soins dans lequel le PEREN s'inscrit. Des rencontres avec les CMP essonnien et plus largement les partenaires du champ social ont permis de rappeler et de soutenir notre engagement dans le département. Le flux des demandes au niveau des CMP indique une surcharge qui se répercute sur les structures de soins associatives et les orientations au PEREN. Aussi bien la part relevant du soin associatif a augmenté légèrement de 3,5% en un an (10% en 2023, 6,5% en 2022 et 14% en 2021). Désormais, les structures de soins ne sont plus majoritairement à l'origine des adresses au PEREN. Le bouche à oreille constitue un enjeu important.

Près de 38% d'institutions sociales hors soin orientent les demandes vers notre structure, révélant leur rôle prépondérant dans le réseau partenarial du PEREN. Il en est ainsi des MDS, CCAS, structures d'hébergement, autres intervenants sociaux et conseillers juridiques au niveau municipal, structures éducatives, aussi Pôle Emploi. Il convient d'ajouter que 13% de la file active provient du « bouche à oreille et entourage » et 4% ont eu connaissance de notre offre en passant par Internet grâce à un site web dédié.

3 TYPOLOGIE DU PUBLIC



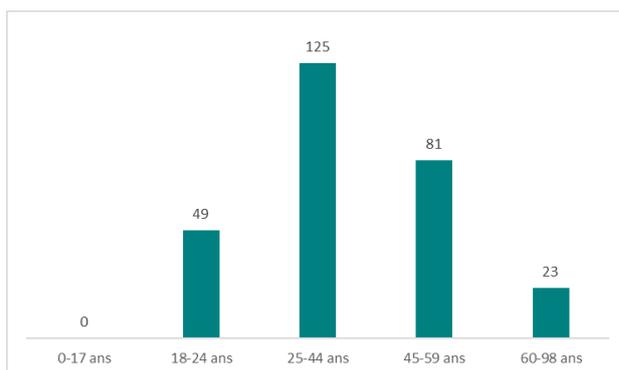
3.1 Par sexe et par âge

Les femmes représentent 68% de la file active. Il est à noter que les demandes du côté masculin ont augmenté en un an passant de 29% en 2022 à 32% en 2023. D'une année sur l'autre, les données oscillent autour d'une constante : environ 2 femmes pour un homme.

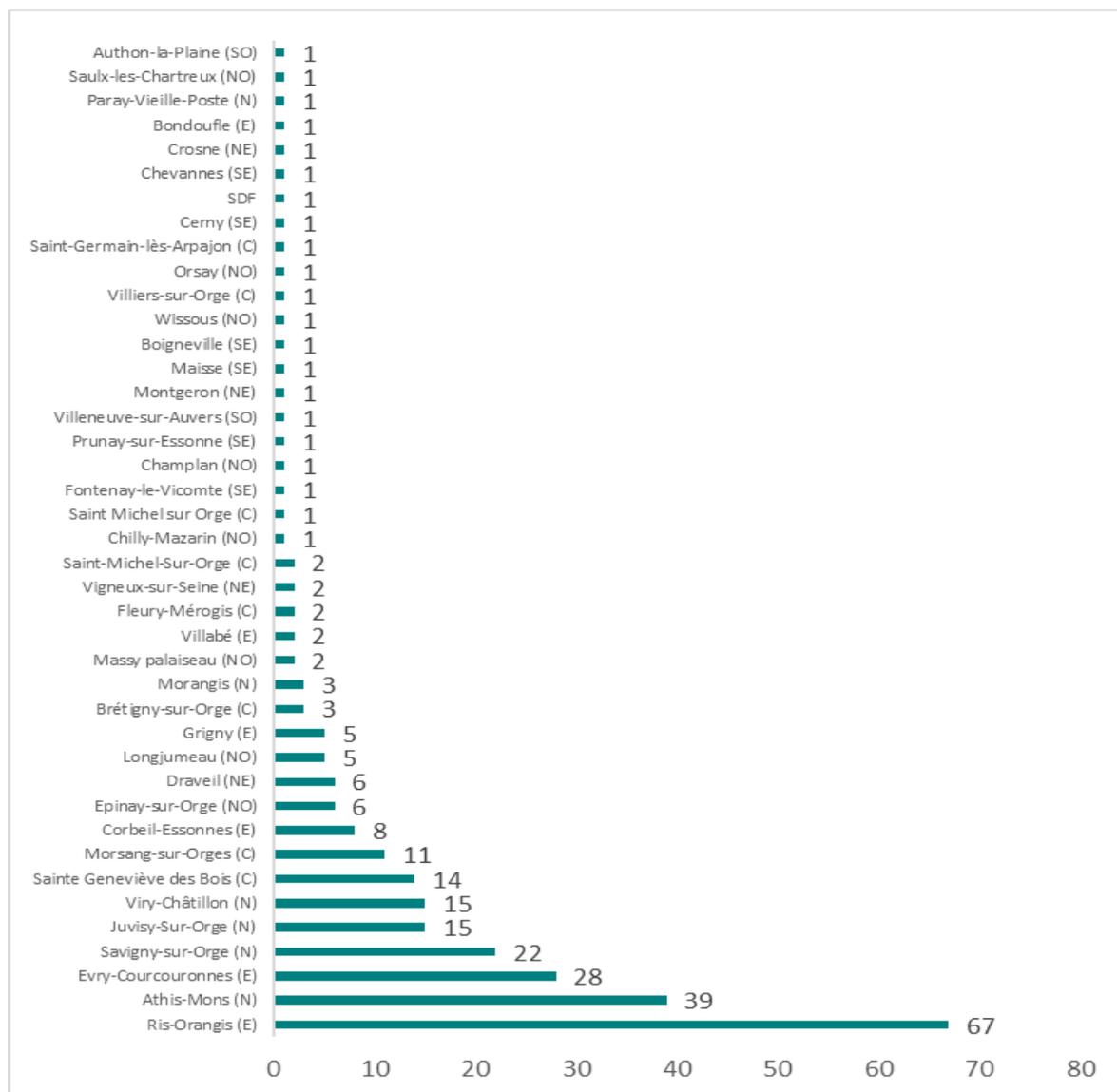
Toutes les tranches d'âge sont

représentées.

Les âges les plus concernés par les consultations se situent entre 25 et 44 ans à hauteur de 45% ainsi qu'entre 45 et 59 ans pour 29% de la file active.



3.2 Par ville de résidence

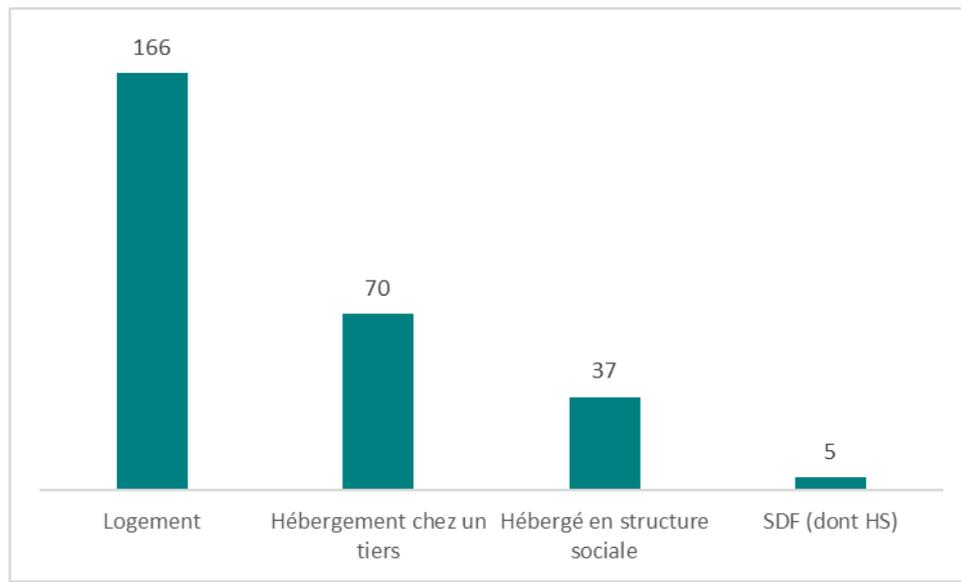


40 villes sont représentées en 2023 au lieu de 25 en 2022, témoignant de l'étendue de l'influence du PEREN sur le département via son réseau partenarial.

Les 3 villes **de domiciliation** des personnes accueillies sont dans l'ordre : **Ris Orangis, Athis-Mons et Evry-Courcouronnes. Ces villes comptent pour près de la moitié de l'origine géographique du public accueilli (44%).** Avec Savigny-sur-Orge, Juvisy, Viry Chatillon, Sainte-Geneviève-des-Bois et Morsang-sur-Orge) elles comptent pour plus des 2/3 du total de la provenance géographique du public : soit 69%.

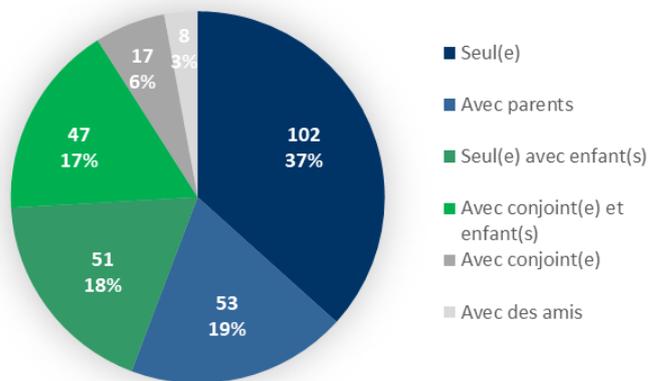
Ainsi, un nouveau maillage partenarial sanitaire et social a pu être constitué par l'équipe du PEREN depuis 2018. Il s'étend jusqu'à Evry et Ste Geneviève des Bois, villes mitoyennes du PEREN. A noter que c'est aussi la zone géographique où sont implantés les CMP du secteur. A ce titre nous constatons qu'une forte baisse du public originaire de Sainte Geneviève des Bois se confirme depuis une réorganisation partenariale entreprise avec le CMP en 2021 (15.92% en 2020 - 8% en 2021, 7% en 2022 et 4% en 2023). Corolairement, le rayonnement géographique de la file active manifeste son extension dans l'Essonne.

3.3 Par mode d'hébergement/logement



On note que **plus qu'un tiers (40%), du public accueilli ne vit pas dans son logement** mais est hébergé chez un tiers ou dans une structure sociale.

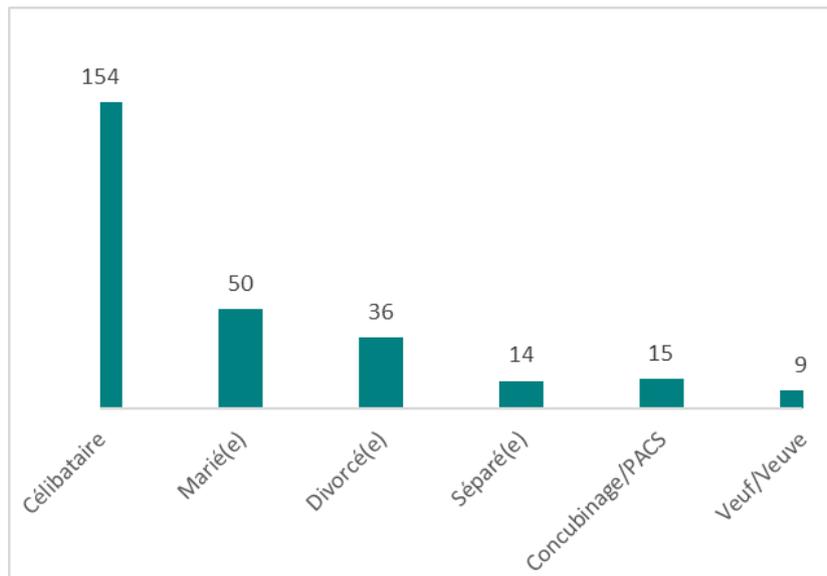
3.4 Par structure familiale



Comme point constant, on relève **une majorité de personnes seules, soit 55%, dont 18% vivent seules avec des enfants**. On peut noter que 17% de la file active vit chez ses parents. Cette population est reconnue comme difficile à inscrire dans un parcours de soins et d'aide sociale.

Indicateur Vulnérabilité	%
Isolement	18%
Handicap	4%
Surendettement	3%
Protection Juridique	2%
Procédure d'expulsion	1%

Près d'1/3 du public accueilli (28%) présente un indicateur de vulnérabilité.



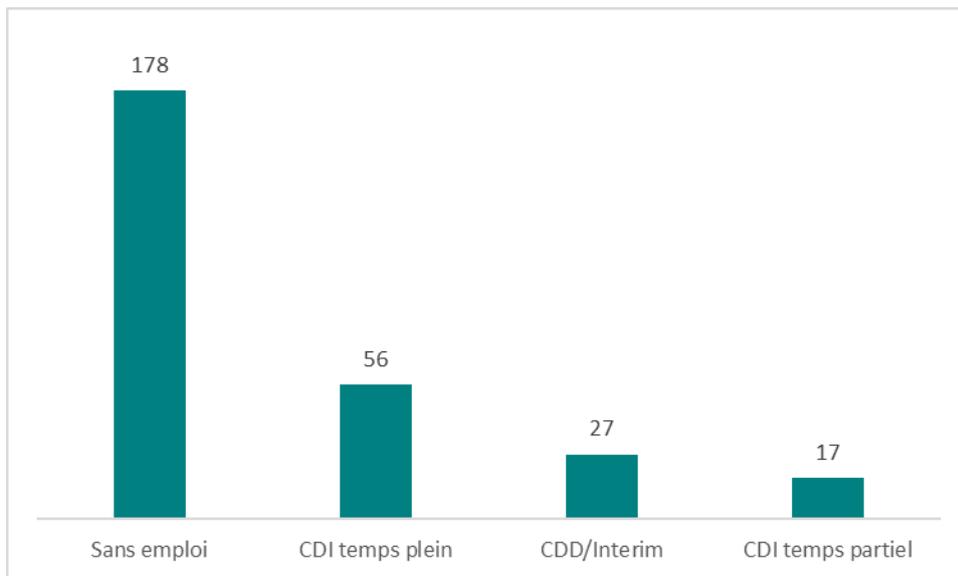
60% de personnes reçues au PEREN sont célibataires, veufs, divorcées ou séparées.

3.5 Au regard de la scolarité



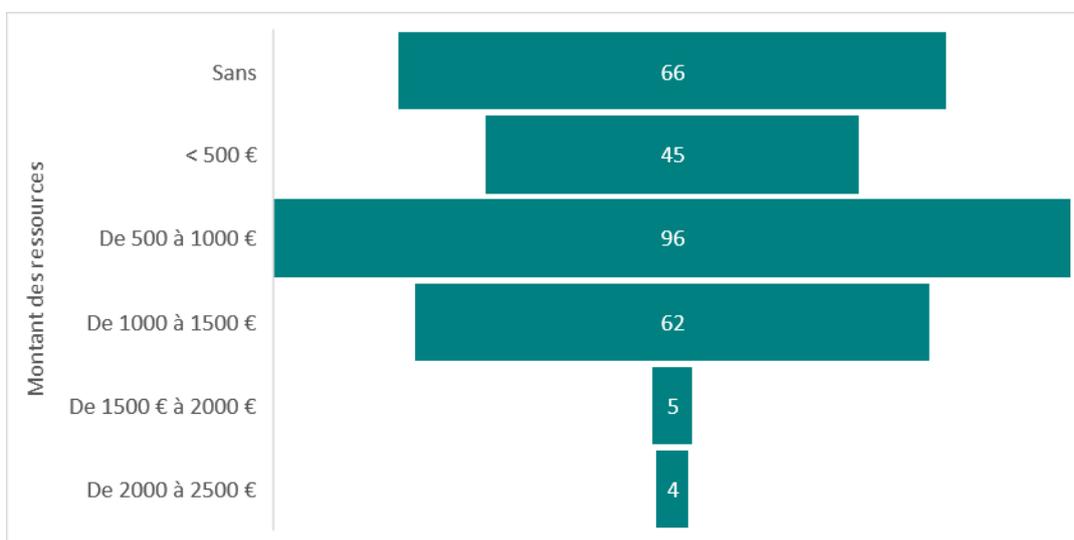
37% de la file active est dépourvue de qualification et plus de 63% ne possède pas le BAC.

3.6 Au regard des ressources et de l'emploi



Plus de la majorité des personnes suivies au PEREN n'a pas d'emploi, soit 54% et plus de 10% vit dans la précarité.

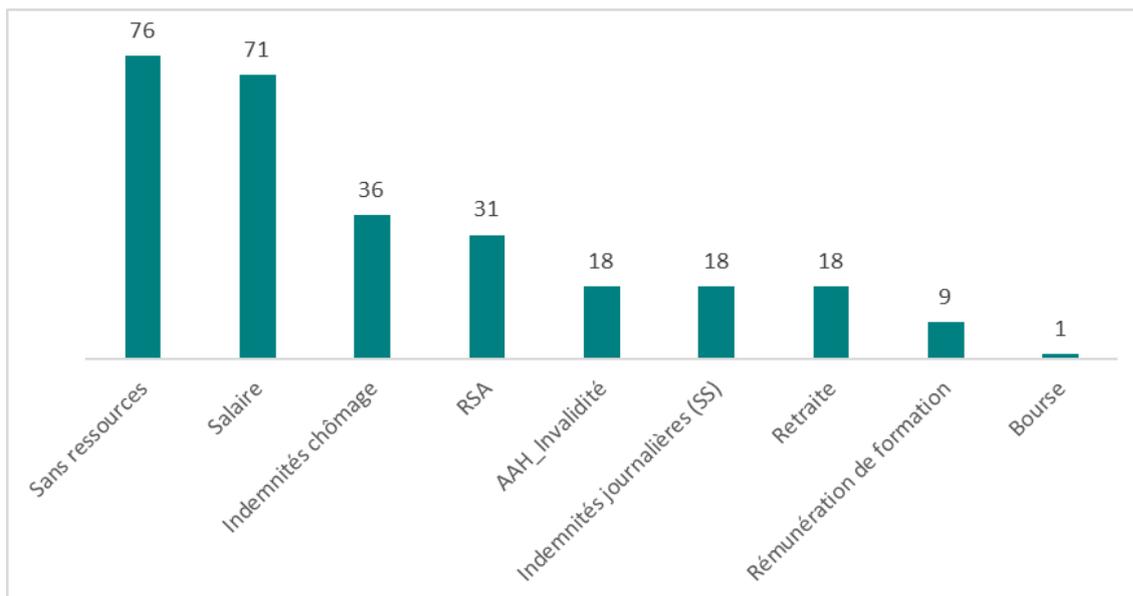
Seules ¼ est en CDI temps plein.



23% des personnes reçues au PEREN n'ont aucune ressource.

74% du public accueilli à moins de 1000€ pour vivre, se trouvant de fait sous le seuil de pauvreté

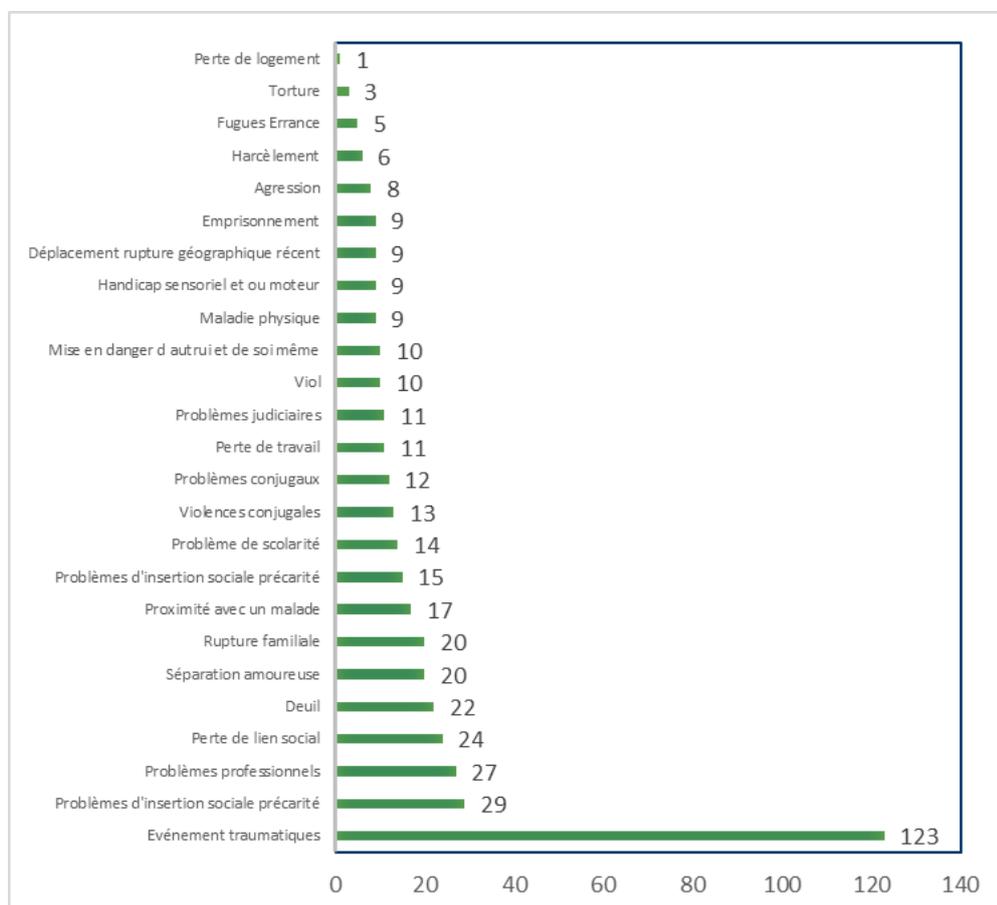
Seuls 2% du public accueilli présente des ressources supérieures à 1500€ par mois.



Les sources de revenu sont constituées du salaire pour seulement 21% des personnes accueillies. **Plus de 2/3 des personnes accueillies perçoivent des ressources ponctuelles ou des allocations.**

4 DIFFICULTÉS PRÉSENTÉES

4.1 Les événements de la vie

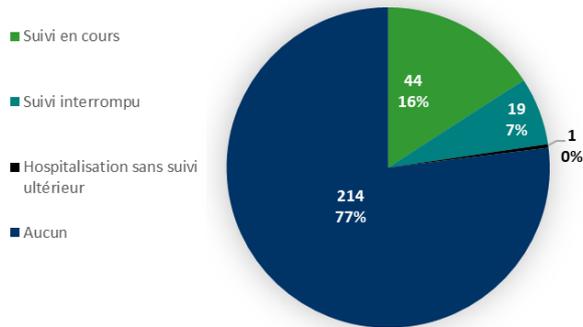


Les évènements de vie qui affectent les personnes reçues au PEREN révèlent une précarité importante de leur subjectivité et rendent compte d'une difficulté d'inscription dans le lien social et dans le lien thérapeutique.

Près d'1/3 du public accueilli rencontre des problèmes d'insertion sociale.

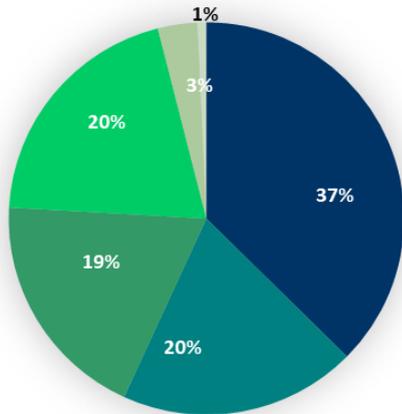
37% ont subi un évènement traumatique.

4.2 Les antécédents psychiatriques



77% du public accueil n'a pas d'antécédents psychiatriques même si 19% de la file active est adressée par les structures psychiatriques, qui ne peuvent plus proposer un RDV dans les plus brefs délais.

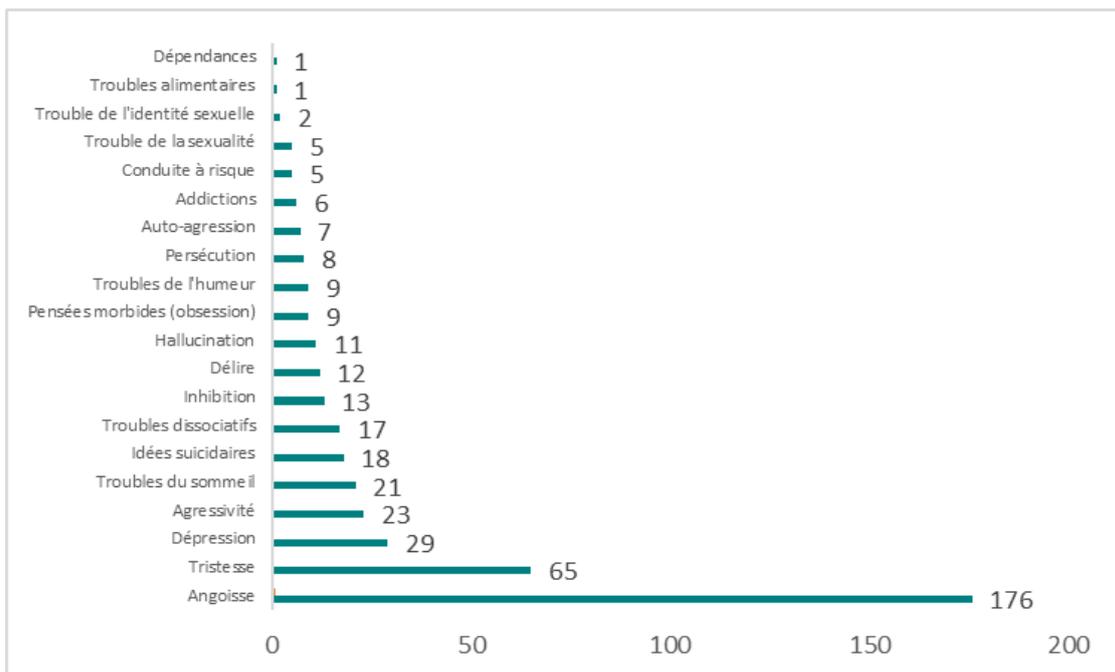
4.3 Les problèmes relationnels



76% du public reçu présente des difficultés relationnelles avec l'environnement et son entourage, près d'1/4 avec leurs partenaires (20%).

■ Pairs ■ Partenaire ■ Parent Enfant ■ Aucun ■ Fratrie ■ Ne sait pas

4.4 Les troubles psychiques / psychiatriques



Plus de 53% des personnes reçues au PEREN présentent à leur arrivée des signes d'anxiété et 19.5% des signes de tristesse.

5 INTERVENTIONS EXTERIEURES

5.1 Permanence ATHIS-MONS

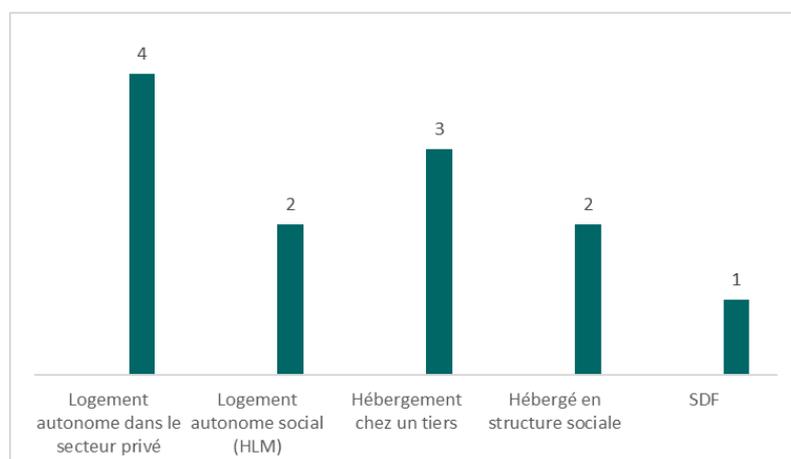
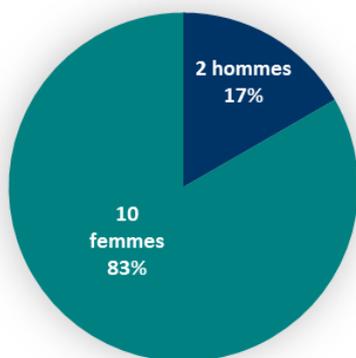
Un point écoute est ouvert depuis avril en centre-ville. Les partenaires locaux s'en sont saisis : 35 rencontres ont eu lieu cette année avec les partenaires. 94% des demandes proviennent du champ social : MDS, CCAS, CPAM, Planning familial, Régie des quartiers, CHR, Maison de la justice. Nous ne pouvons que constater la diversité de leur origine.

Alors que la file active ne présente aucun antécédent psychiatrique à son arrivée, il s'avère que des signes de souffrance sont décelés au cours des échanges cliniques :

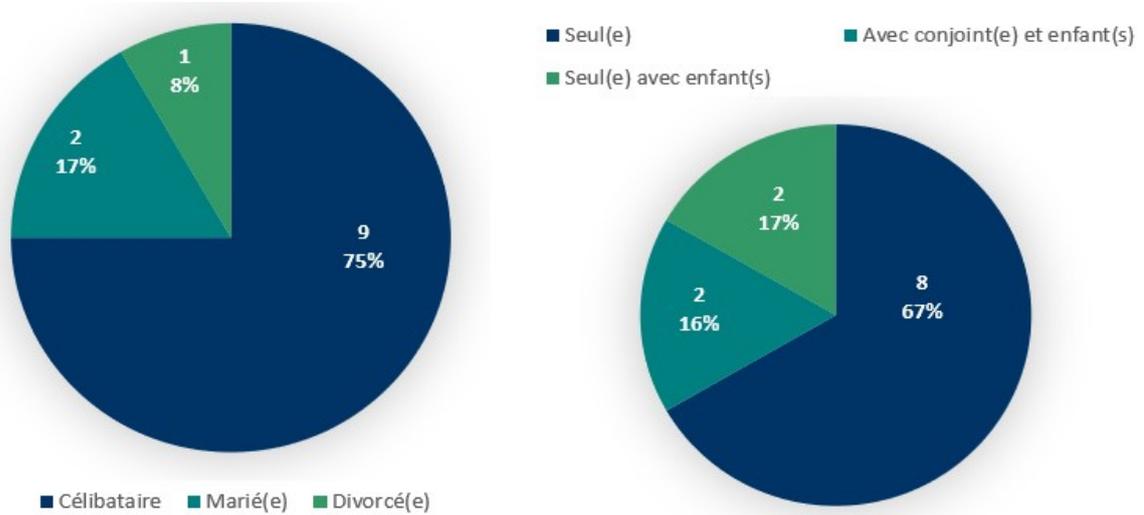
- 84% bénéficient d'un suivi régulier au sein de la permanence,
- 40% nécessitent une orientation vers le soin spécialisé en santé mentale,
- 92% sont en proie à des angoisses.

Ces demandes témoignent des conséquences de la période post-COVID où l'incitation à renouer un lien social a confronté plus d'un à la nécessité d'inventer ses propres solutions dans un contexte de crise. C'est au plus intime de la demande que nous proposons un accompagnement apte à les sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont trouvés acculés. L'anonymat et l'inconditionnalité marquent la spécificité de notre accueil.

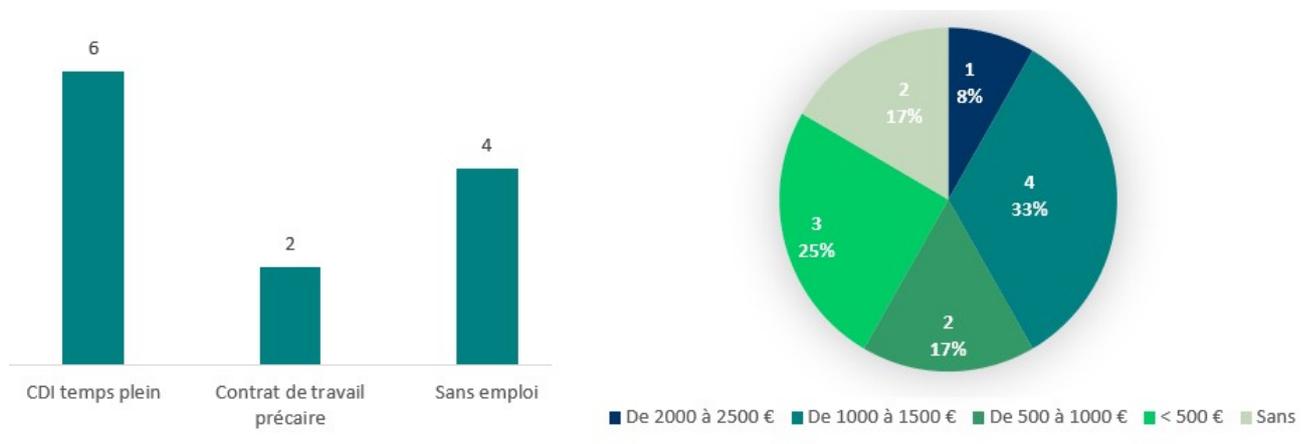
84% de la file active sont des femmes.



92% des personnes adressées ont un hébergement.



75% sont célibataires et 67% seuls avec enfants.



60% vivent sous le seuil de pauvreté, ils perçoivent des ressources inférieures à 1000 euros. 50% sont confrontés à une précarité professionnelle.

5.2 Société Saint Vincent de Paul 91

Un partenariat entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul et le Point Ecoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse existe depuis 2016. C'est dans le cadre de cette convention, renouvelée en 2023, qu'un psychologue clinicien intervient auprès des usagers de l'accueil de jour pour mettre à leur disposition une offre d'écoute et d'orientation psychologique anonyme, confidentielle et gratuite. L'accès à ce dispositif est facilité par une permanence sur site deux matinées par mois avec ou sans rendez-vous.

En plus de cette action, le psychologue anime deux réunions mensuelles d'analyse de pratique professionnelle auprès de l'équipe éducative. Ces rencontres se focalisent de façon alternée sur les situations de l'accueil de Jour et sur celles du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Les personnes hébergées au sein du CHU ont aussi la possibilité de bénéficier d'entretiens gratuits, anonymes et confidentiels avec un psychologue dans les locaux du PEREN à Ris-Orangis. Un grand nombre de ces demandes sont travaillées lors de l'analyse de pratique entre le psychologue et l'équipe éducative avant d'aboutir à un rendez-vous de consultation dans un délai rapide.

- **Permanence à l'accueil de jour « Jean Marfaing »**

La mission du psychologue lors de sa permanence à l'accueil de jour ne se limite pas aux entretiens cliniques individuels. En effet, de prime abord la plupart des usagers sont plutôt réticents à ce type d'expérience de parole qui pourrait les conduire à se heurter à un insupportable (dans leur vécu) dont ils essaient de se défendre. Cependant, force est de constater que ce public est disposé aux échanges informels et spontanés avec le psychologue mais à condition que celui-ci fasse preuve de tact pour amener la conversation de manière discrète et opportune afin d'éviter d'être perçu comme intrusif dans son approche. C'est ainsi que nous nous sommes servis des jeux de société comme moyen privilégié pour créer une ambiance décontractée et propice au dialogue. Il est intéressant de souligner que cette modalité d'intervention dans les espaces communs nous permet de désamorcer les stéréotypes négatifs associés à la figure du psychologue et, par la même occasion, de nous faire connaître de ce public qui par la suite - grâce à un travail d'orientation coordonné avec l'équipe éducative - pourrait se saisir des entretiens individuels mis à leur disposition en cas de besoin. Cette année nous avons assuré 20 permanences au sein de l'accueil de jour.

- **Supervision d'équipe Centre d'Hébergement d'Urgence**

Le psychologue du PEREN anime une réunion d'analyse de pratique professionnelle avec l'équipe éducative du CHU afin d'apporter un éclairage clinique, et stimuler une réflexion à plusieurs sur les accompagnements menés par l'équipe. En 2023 nous avons animé 10 séances de GAP.

- **Supervision d'équipe accueil de jour « Jean Marfaing »**

De la même manière, les réunions du groupe d'analyse de pratique de l'équipe de l'accueil de jour ont pu être assurées dans leur totalité, soit 10 rencontres, en suivant une dynamique de travail analogue.

5.3 Mission Locale Nord Essonne

Un partenariat entre la Mission Locale Nord Essonne et le Point Écoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse a été construit en septembre 2022.

Un psychologue du PEREN anime des réunions d'analyse de pratiques professionnelles de 3 heures avec l'équipe de la Mission Locale au sein de trois sites différents : Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge.

Pour l'année 2023, les réunions ont débutées en octobre, donnant lieu à 2 rencontres (Viry-Châtillon et Juvisy-sur-Orge). Les séances se sont déroulées autour de situations concernant des jeunes accompagnés par chaque conseiller. Au total nous avons abordé 6 situations concernant les usagers.

5.4 Interventions en CCAS

Depuis 2014, un psychologue du PEREN assure une permanence au sein des CCAS de Juvisy.

Ces permanences ont été mises en place à la demande de leur équipe de travailleurs sociaux, suite au constat que nombre des personnes reçues présentent un certain mal-être voire des symptômes relevant d'une problématique « psy » ; et qu'il leur est difficile d'orienter celles-ci vers un psychologue et/ou une structure de soins (tels que les CMP). Ou bien du fait, du manque de moyens des structures de soin, ou bien en raison de la réticence des personnes à s'adresser à un psychologue. Ces permanences au sein du CCAS ont donc pour fonction de faciliter l'accès à un psychologue, et de travailler une orientation vers le soin lorsque cela s'impose - par exemple, pour un traitement médicamenteux.

Outre donc, l'offre d'entretiens cliniques aux usagers du CCAS, ces permanences sont aussi l'occasion pour les travailleurs sociaux, de pouvoir échanger avec le psychologue sur une situation ou une difficulté avec une personne reçue. Du reste, très vite, se sont mis en place, avec l'équipe du CCAS de Juvisy, des temps d'échange avec le psychologue (environ une fois par trimestre), afin de travailler ensemble, au cas par cas, la question de l'orientation vers le soin ; mais aussi, de traiter les demandes que peut leur formuler un usager. Et d'autant plus qu'il n'est pas toujours pertinent d'y répondre dans la réalité. En somme, il s'agit d'apporter un éclairage clinique à l'accompagnement social effectué auprès d'un usager.

Au CCAS de Juvisy, 14 permanences ont été effectuées - comme défini dans la convention. 40 entretiens ont été réalisés. 8 personnes ont été reçues : 3 hommes et 5 femmes. 1 personne adressée n'est pas venue à son premier entretien. 2 personnes reçues ont été orientées vers des structures partenaires (consultation psychiatrique du Centre Saint-Exupéry à Grigny, et le Peren)

L'équipe de Juvisy a acté la poursuite de cette permanence pour l'année 2024.

5.5 Centre de Protection Maternelle et Infantile de Juvisy sur Orge

Le partenariat entre le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Juvisy et le Point Ecoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse, construit début 2022, s'est poursuivi jusqu'à fin 2023.

2 psychologues ont animé des réunions d'analyse de pratiques professionnelles avec 4 équipes différentes, soit 2 équipes par psychologue comme pendant l'année 2022.

Pour l'année 2023, 6 rencontres ont eu lieu avec le Collectif Multi-accueil Pierrot et Colombine, 3 avec une autre équipe du Collectif Multi-accueil Colombine et 3 avec les Micro-crèches et le Collectif Multi-accueil Korczak, faisant au total de 12 rencontres. Les séances se sont déroulées autour de différents thèmes sur la petite enfance ainsi qu'autour des situations concernant les enfants accueillis par chaque équipe.